Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 029-212900260-20260521-260521DELIB39-DE

Châteaulin
VILLE VERTE ET VIVANTE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
04/2026

VILLE de CHATEAULIN

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué le quinze mai deux mille vingt-six, s'est réuni, en séance ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JUGUET, le Maire.

Etaient présents : M. Jean-Pierre JUGUET, M. Jean-Christophe LE DOARE, Mme Vinciane PERON, M. Aurélien GARO, Mme Fabienne SENNEVILLE, M. Nicolas DURET, Mme Valérie SCOARNEC KEROULLAS, M. Gabriel MAOT (arrivée à 19h47, à partir de la délibération n°45) M. Christian RANNOU, M. Stéphane SUPIOT, M. Michel JACQ, Mme Sophie SAINT-JALMES, Mme Hélène NICOLAS, Mme Odile BOZEC, Mme Nathalie GOURMELON, Mme Morgane LE GOUILL, Mme Virginie FEUNTEUN, Mme Virginie STEPHAN (arrivée à 19h07, à partir de la délibération n°37), M. Gwenaël MERER, M. Paul-Etienne FOUQUÉ, M. Gaël KERNEUZET, Mme Marie PERENNES, M. Gwenaël BATHANY, Mme Julie LE DUFF, M. Eric KERCRET

Ont donné procuration :
M. Gabriel MAOT à Mme Morgane LE GOUILL (jusqu'à la délibération n°44)
Mme Marianne CHESSÉ-SALAUN à Mme Vinciane PERON
M. Simon CAUGANT à M. Michel JACQ
M. Tristan MOREL à M. Aurélien GARO
Mme Margareth CUSSON-DUARTE à M. Gaël KERNEUZET

Absent-e-s excusé-e-s : -

Absent-e-s non excusé-e-s : -

Secrétaires de séance : Mme Valérie SCOARNEC KEROULLAS et M. Stéphane SUPIOT

Assistaient également à la réunion : Mme Nadine LE GRAËT, Directeur Général des Services ; Mme Marion LE CLOAREC, Secrétariat général ; M. Benjamin LEGROS, Directeur des services financiers ; Mme Isabelle SALGUES, Directrice des Ressources humaines (jusqu'à la délibération n°37)

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 029-212900260-20260521-260521DELIB39-DE

N° 39 OBJET : Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.) : délibération fixant la liste des noms en vue de la nomination des membres

Rapporteur : Jean-Pierre JUGUET

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du Code général des impôts directs institue dans chaque commune une commission des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de plus de 2000 habitants, la commission est composée de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune.

Il est proposé de dresser une liste de 32 noms (pour les communes de plus de 2000 habitants) dans les conditions présentées en annexe.

Ouï l'exposé de Jean-Pierre JUGUET, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, valide la liste des noms en vue de la nomination des membres à la Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.).

MAIRIE DE CHATEAULIN
Finistère

POUR COPIE CONFORME

FAIT A CHATEAULIN LE 21 MAI 2026

Le Maire	La secrétaire de séance	Le secrétaire de séance
Jean-Pierre JUGUET	Valérie SCOARNEC KEROULLAS	Stéphane SUPIOT